



MINISTÈRE DES SPORTS,
DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DE
LA VIE ASSOCIATIVE

CNDS

CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'AUDE



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF

CAMPAGNE CNDS 2013

REUNION DES COMITES
DEPARTEMENTAUX

janvier 2013

DDCSPP de l'AUDE

CDOS de l'AUDE

ORDRE DU JOUR

1. Bilan de la campagne 2012
2. Répartition des subventions 2012
3. Orientations 2013
 - Projets éligibles
 - Votre Compte Associatif (VCA)
 - É-subvention
4. Calendrier 2013
5. Questions diverses

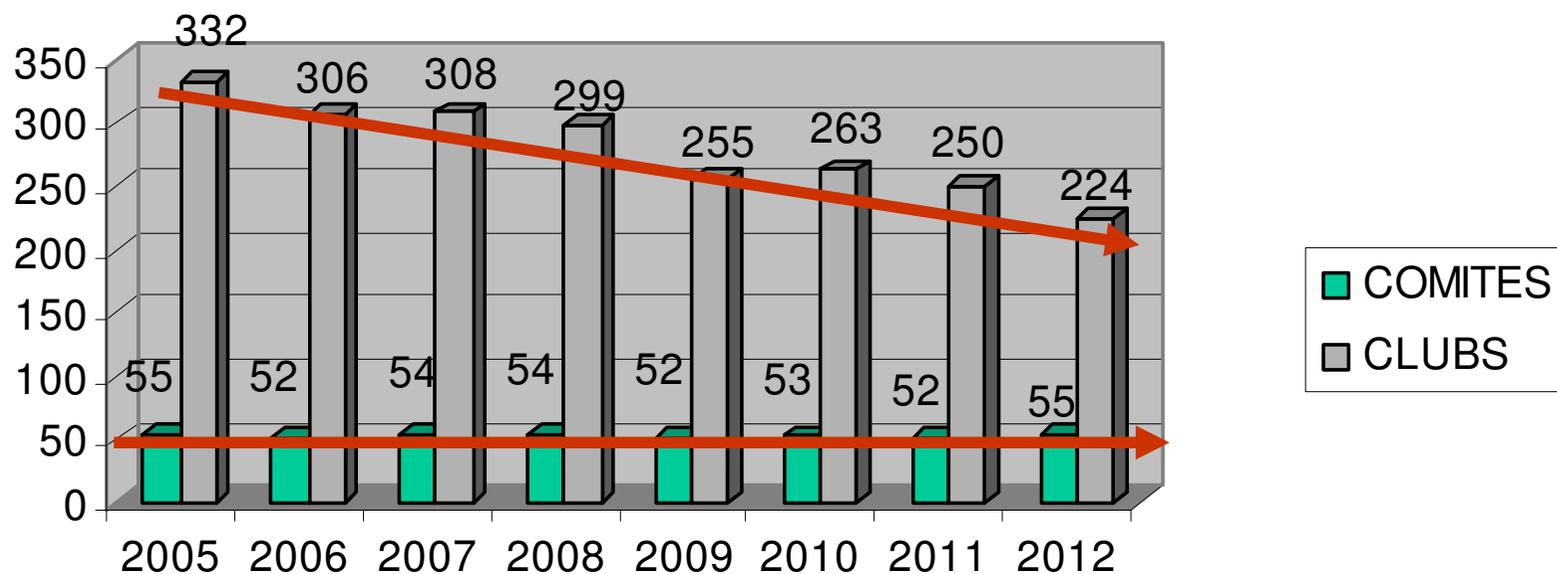


Bilan de la campagne 2012

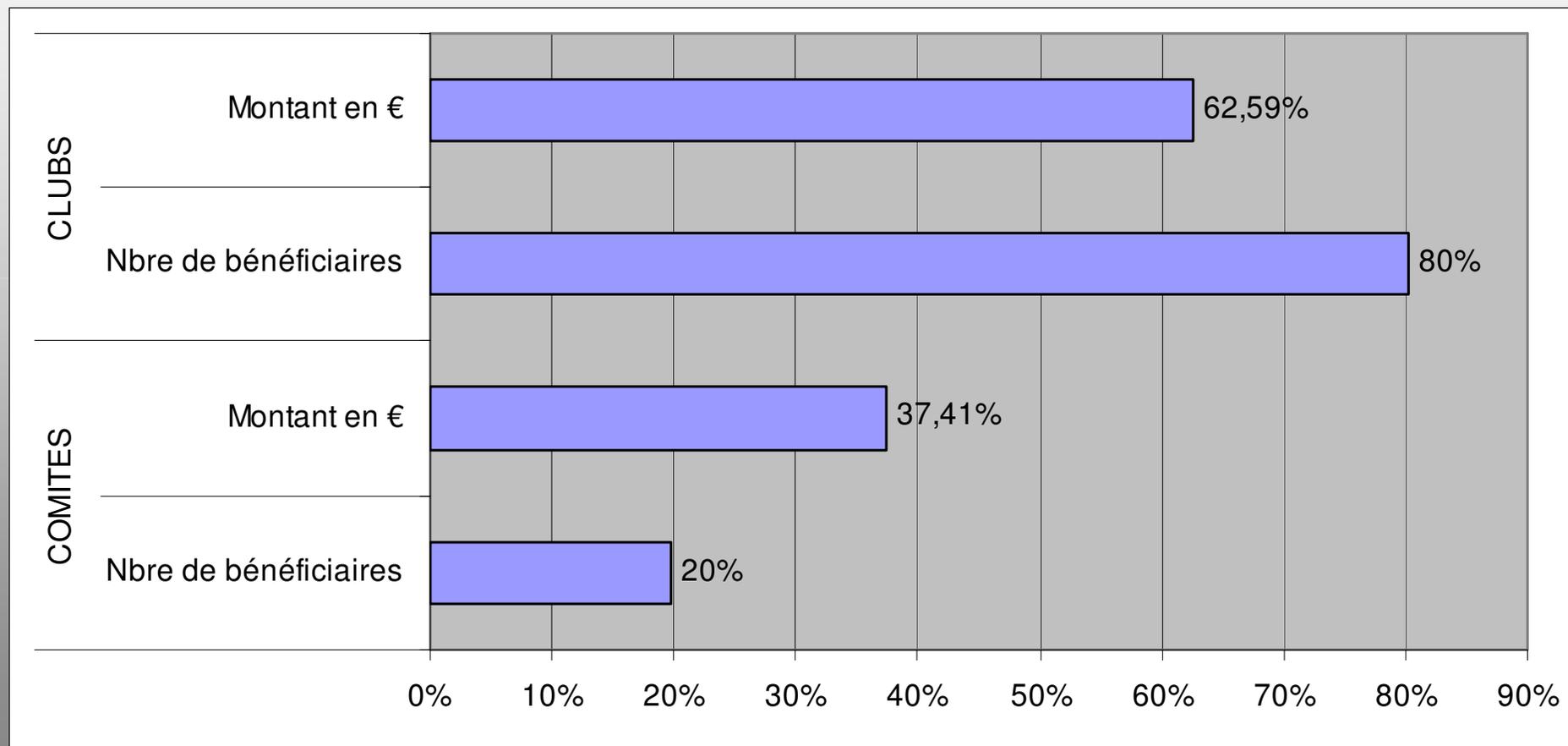


LA PART TERRITORIALE DANS L'AUDE

Nombre de clubs et de comités bénéficiaires

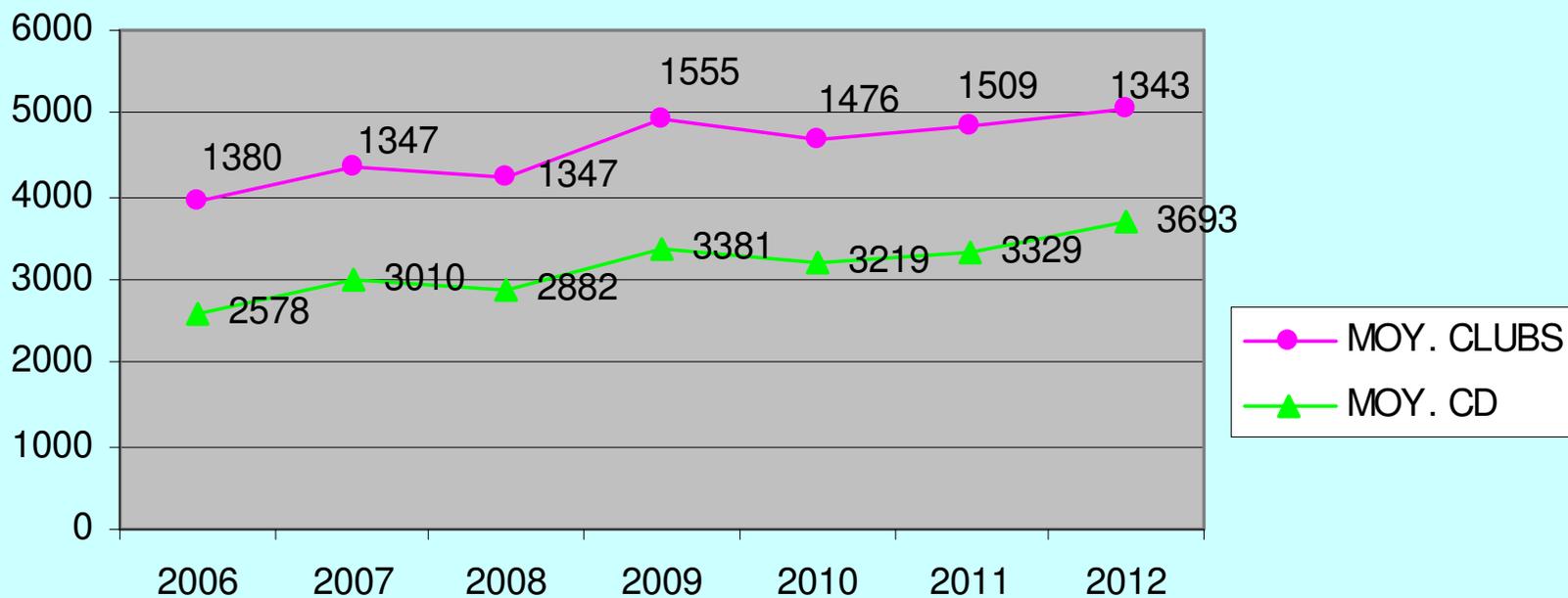


LA PART TERRITORIALE DANS L'AUDE



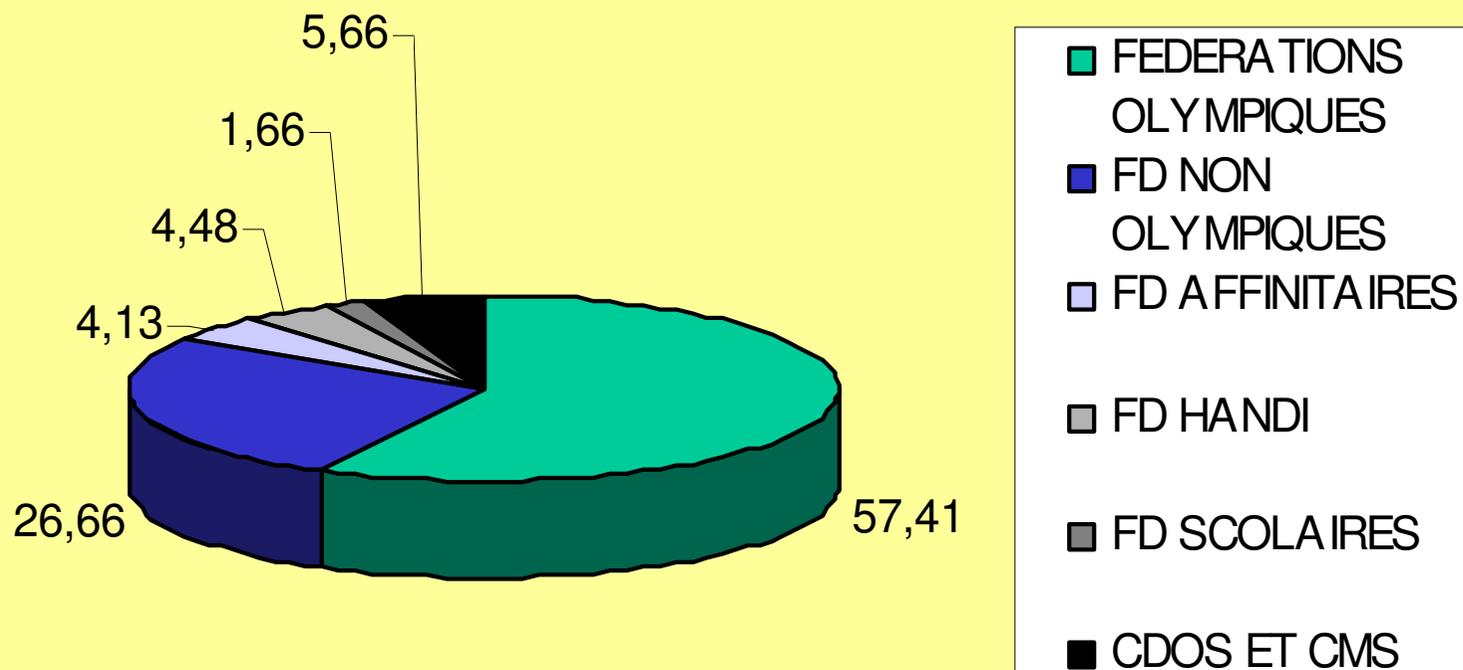
LA PART TERRITORIALE DANS L'AUDE

SUBVENTION MOYENNE PAR BENEFICIAIRE

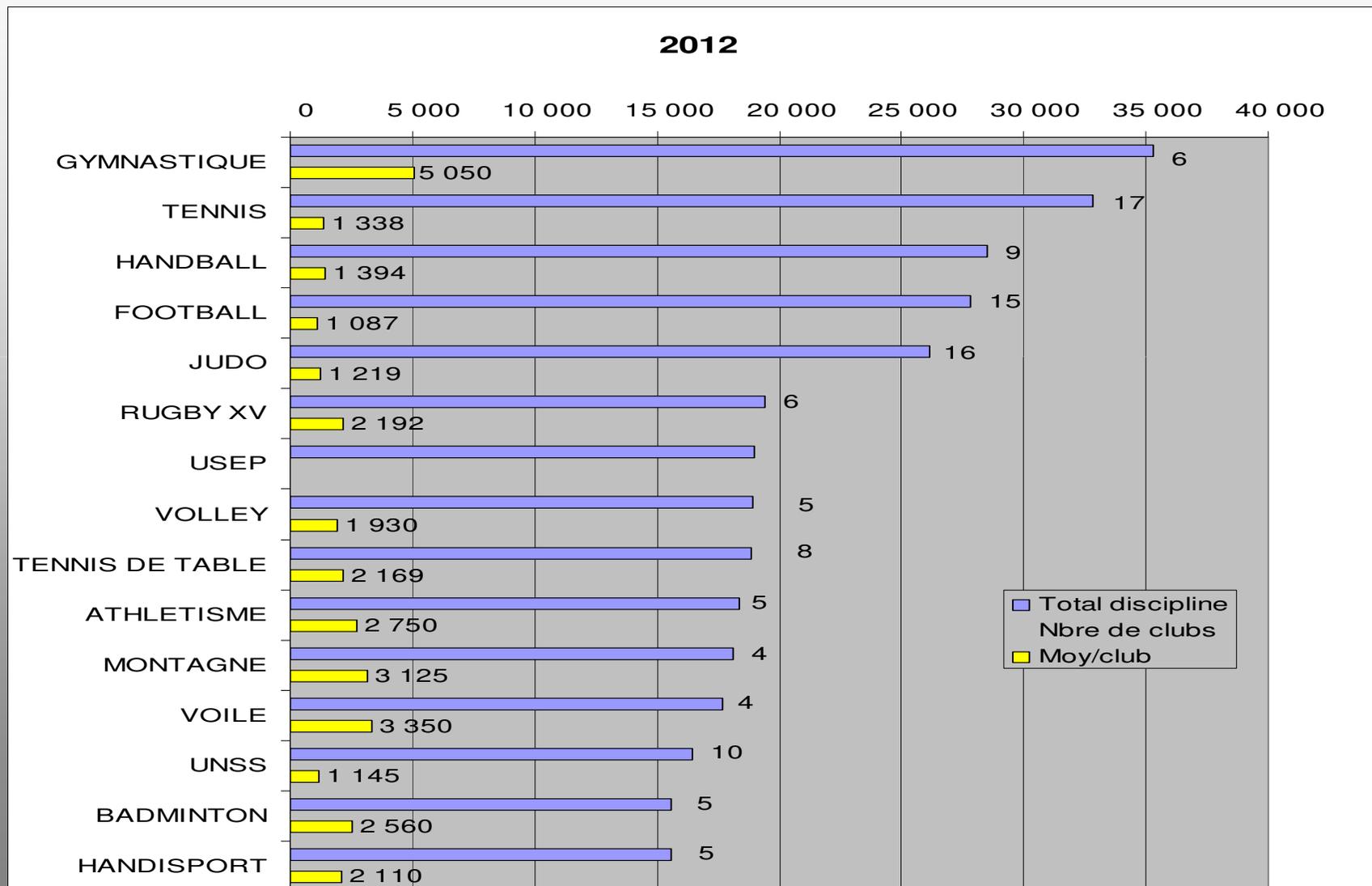


LA PART TERRITORIALE DANS L'AUDE

REPARTITION PAR TYPE DE FEDERATION (2012)



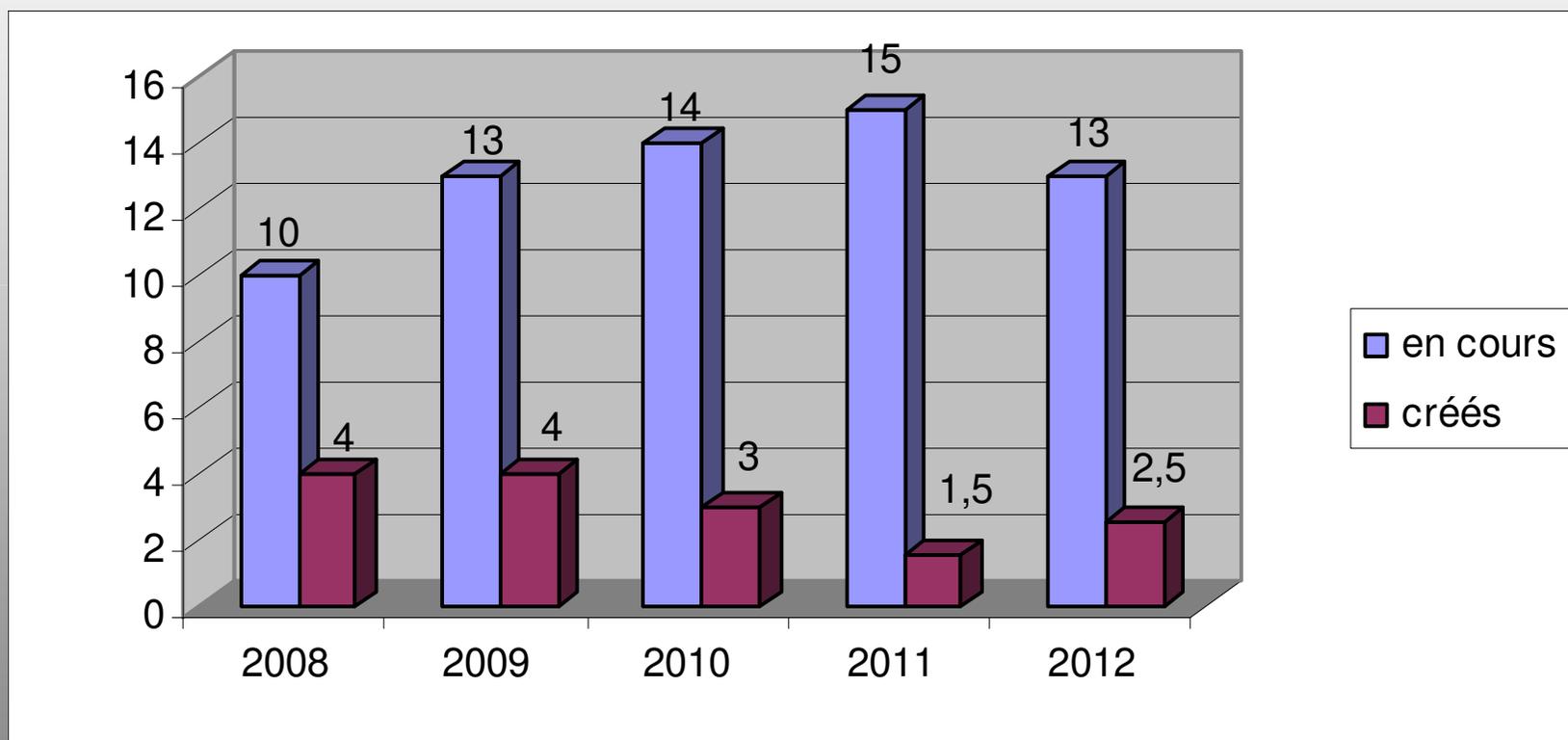
LES 15 PREMIERES DISCIPLINES



les aides les plus mobilisées: répartition par objectifs

	2010	2010%	2011	2011%	2012	2012%
Aide à l'accès au club	51 150	8,05	20 075	3,15%	63 050	10,19%
Aide directe à l'activité sportive	123 950	19,50	85 650	13,44%	141 150	22,82%
Activités péri et extra scolaires	97 186	15,29	84 141	13,20%	77 452	12,52%
Pratique féminine & responsab.	13 900	2,19	32 620	5,12%	25 400	4,11%
Accès au sport de haut niveau	26 095	4,10	24 700	3,88%	19 450	3,14%
Aide à la formation	78 200	12,30	62 650	9,83%	48 800	7,89%
Aide à l'emploi	104 250	16,40	91 250	14,32%	83 750	13,54%
Santé et éthique sportive	32 200	5,06	35 300	5,54%	26 350	4,26%
Développement durable	300	0,05	1000	0,16%	6 700	1,08%
Dévelop. des sports de nature	68 800	10,82	67600	10,61%	99 450	16,08%
Promotion du sport	12 900	2,03	6 300	0,99%	8 900	1,44%
Dévelop. du mouvement sportif	26 850	4,22	47 800	7,50%	18 200	2,94%
TOTAL PTP+AE	635 781		637 386		618 652	

Bilan sur le dispositif « Plan Sport Emploi »





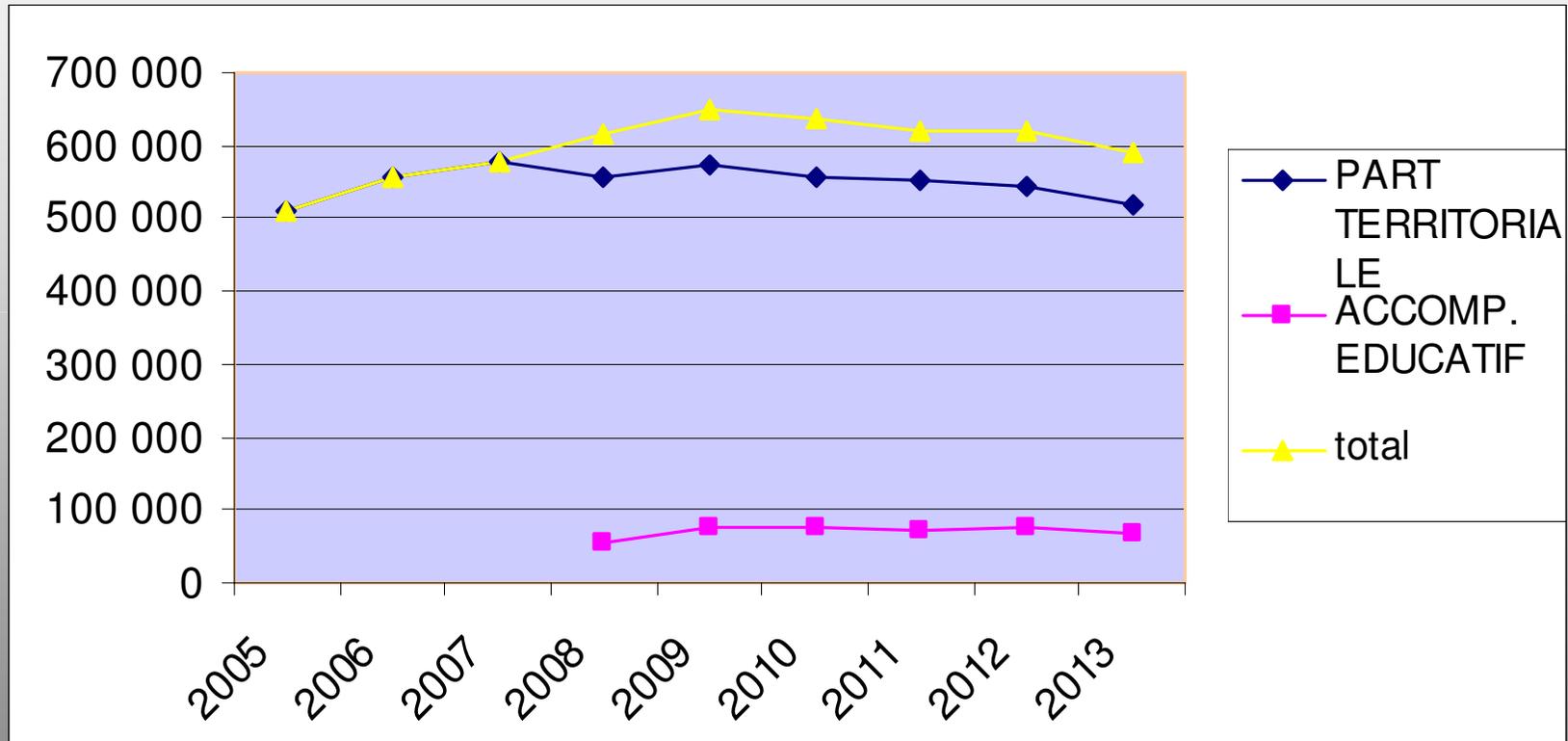
ORIENTATIONS 2013

LA PART TERRITORIALE **DANS L'AUDE**

LES CHANGEMENTS REMARQUABLES EN 2013:

- Plan de redressement des comptes, soit une baisse globale de 6.5%. Ce montant sera ensuite stabilisé en 2014.
- Suppression de l'enveloppe spécifique « accompagnement éducatif » mais maintien du dispositif sur crédits régionaux
- Suppression des enveloppes complémentaires (développement durable, 1000 jeunes)
- Suppression des enveloppes « équipements territorialisés »

EVOLUTION DES CREDITS



- 4.7%

LA PART TERRITORIALE **DANS L'AUDE**

OBJECTIFS 2013:

- Développer le sport en direction des territoires et publics fragilisés
- Sanctuariser l'aide à l'emploi sportif (PSE / Emplois d'Avenir)
- Créer un préciput de 2% de l'enveloppe départementale pour des actions sport et santé.
- Créer un préciput régional de 30 000€ pour l'achat de matériel spécifique à la pratique d'activités sportives des personnes en situation de handicap
- Améliorer les relations entre l'Etat et les associations par signature de conventions pluriannuelles pour au maximum 30% des crédits.
- Dématérialisation des demandes de subvention (e-subvention)

ACTIONS ELIGIBLES

PROGRAMMES TRADITIONNELS

- Aides à l'accès au club
- Aides directe
- Aides à la promotion
- Aides aux événements éco responsables
- Aides à la formation **(15%)**
- Aides à l'emploi **(20%)**

PROGRAMMES COMPLEMENTAIRES:

- Accompagnement éducatif

PROGRAMMES SPORT SANTE: (2%)

- Promotion de la santé par le sport:
accessibilité pour tous
- Appel d'offre sur des projets des projets
visant des publics particuliers (jeunes
enfants, séniors, maladies chroniques...)

- Achat de matériel spécifique pratique
handicaps > crédits régionaux

**SOUTENIR DES PROJETS QUI DEMONTRENT
LEUR EFFICACITE DANS L'ADAPTATION DE
L'OFFRE AUX BESOINS DES POPULATIONS**

LA PART TERRITORIALE **DANS L'AUDE**

PRINCIPES RETENUS:

« **ELABORER DE VERITABLES PROJETS** DE
DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES METTANT EN
VALEUR L'ETHIQUE ET L'ENGAGEMENT
EDUCATIF DES CLUBS ET COMITES ASSOCIES A
DES **INDICATEURS DE RESULTATS** »

PART TERRITORIALE DANS L'AUDE

Dossier de demande de subvention 2012 au titre de la part territoriale du Centre National pour le Développement du Sport C.N.D.S. Commission territoriale Languedoc-Roussillon

ASSOCIATIONS ET COMITES DEPARTEMENTAUX DE L'AUDE

ATTENTION: Ce dossier peut être rempli comme un formulaire (sans les champs grisés peuvent être remplis). Vous n'oublierez pas de sauvegarder vos travaux régulièrement et vous remplirez ce dossier en plusieurs fois. Aucun envoi par courrier ne sera possible.

Structure porteuse du projet:

Association ou comité départemental :
Fédération de rattachement :
Adresse du siège social :
Téléphone : Fax :
N° de SIRET :
Code APE/NAF : COMITE :

Renseigner la case correspondant à votre situation :

Première demande Renouvellement d'une demande Nouveau RIB : oui non

Date limite de réception du dossier :
Mercredi 29 février 2012 (cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier incomplet ou déposé hors délai sera rejeté.
(attention, pour les projets à 1000 euros bénéficiaires, futurs déposés à la Fédération qui sera transmise à la DDCSPP de l'Aude avant le 09/01/2012)

Agrafez ici le relevé d'identité bancaire ou postal **original**
(Ne pas mettre de chèque annulé)

30% en conventions pluriannuelles

COMITES

PROJET DE DEVELOPPEMENT 2013 – 2016 :

- Animation du réseau de clubs et accompagnement
- Mutualisation des moyens
- Coordination d'activités

CLUBS

- PROJET ASSOCIATIF 2013 avec son volet éducatif
- PROJET DE TRANSFORMATION visant la conquête ou la fidélisation des publics.

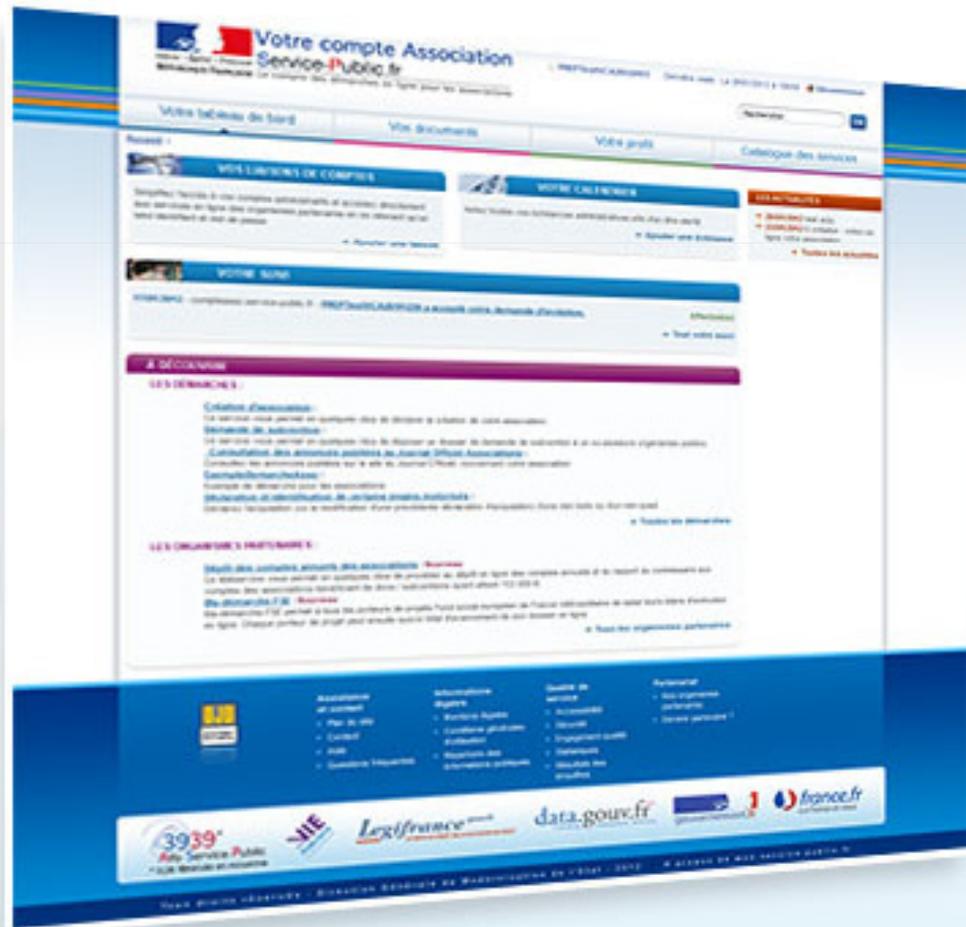
PROCEDURE

LA DEMANDE DE SUBVENTION NE PEUT ÊTRE INFÉRIEURE A
750€

- POUR LES CLUBS : 2 ACTIONS POSSIBLES + ACTIONS
ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF OU EMPLOI CNDS

- POUR LES COMITES : 3 ACTIONS POSSIBLES + ACTIONS
ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF OU EMPLOI CNDS

DEMANDE DE SUBVENTION EN LIGNE



Créez votre compte
Association

Vous inscrire ➔

CALENDRIER 2013

4/02: - téléchargement des dossiers de demande

<http://www.languedoc-roussillon.jeunesse-sports.gouv.fr/-SPORTS-.html>

- demande de subvention en ligne à partir de la fiche d'intervention de l'Aude crée.

11/03: - date retour des dossiers à la DDCSPP11 (cachet de la poste faisant foi avec avis des comités pour les clubs et du CDOS pour les comités)

- date limite d'envoi des dossiers via é-subvention.

Avant de transmettre votre dossier **bien vérifier qu'il soit accompagné de toutes les pièces à joindre sous motif de rejet de la demande.**



QUESTIONS DIVERSES

